

15 MARS 2023



Edito :

Assemblée générale ordinaire le samedi 1 er avril 2023

Chers Adhérents Parents et Personnes avec TSA,

Nous vous espérons nombreux pour cette prochaine assemblée générale que nous avons programmée un samedi matin pour que les familles puissent être présentes. Pour que les enfants participent à une activité, la Ferme d'Adelpie viendra présenter une animation avec des animaux ce qui permettra aux parents d'être tranquilles car ils seront secondés par des professionnels de la Plateforme Répét des PEPSRA.

L'assemblée générale aura lieu à la Maison Pour Tous du Petit-Charran, 30 rue Henri Dunant à Valence. Pour les parents qui n'auraient pas reçu la convocation, il est indispensable de vous inscrire au plus tard le 24 mars auprès de :
secretaire.planeteautisme@gmail.com

Votre présidente



Bienvenue

À deux nouvelles personnes bénévoles : Mme Audrey PERETTI, maman qui rejoint la commission administrative et juridique avec Mme Cathie Delescluse.

Accueil de membres du Lions Club de Valence - Samedi 18 Mars

CAfin de rencontrer des parents et des membres des cafés-rencontre, des membres du Lions Club seront présents pour faire connaissance et remettre un chèque à notre association suite à la Soupe des Chefs organisée le 4 février.

Chaque participant aux cafés rencontre de l'après-midi est invité à partager un moment d'échanges s'il le souhaite. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

On y était . . .

à l'Agora Accès aux soins des personnes TSA

Le 7 Février 2023

Nos deux animatrices, Aline Garnier éducatrice spécialisée et Bénédicte MOULIN psychomotricienne, nous ont présenté les temps d'habiletés aux soins médicaux mis en place dans leur institution.

Les échanges furent très riches car le public était varié, parents, professionnels, personnes TSA.

Voici la conclusion d'une des participantes habituée des Agora : « c'était la meilleure de toutes les Agora »

Les intervenantes nous ont transmis le résumé de leur intervention :

Familiariser les enfants TSA aux soins médicaux.

L'accès aux soins médicaux pour les personnes TSA est rendu difficile du fait de leurs fortes appréhensions. Trop souvent les aidants et les professionnels du soin se trouvent désarmés par des échecs répétés et l'accès aux 1ers soins devient alors difficile voire impossible. À la suite de ce constat, nous avons mis en place des temps d'habiletés aux soins médicaux au sein de l'IME où nous travaillons. L'objectif principal est de limiter et de lever les appréhensions du patient. Le deuxième objectif est de favoriser un accompagnement serein par les aidants et les professionnels soignants.

Pour réaliser cet atelier nous avons pris en compte les particularités sensorielles que rencontrent la plupart des TSA mais aussi cognitives afin de répondre aux besoins de nos résidents. Nous avons rapidement compris qu'ils avaient besoin d'un environnement sécurisant, aménagé, structuré et de mise en situation répétée.

En tenant compte de leurs particularités sensorielles (hyper ou hypo sensibilité, surcharges sensorielles, perceptions persistantes, fragmentées, différées) et aussi de leurs particularités cognitives (Faiblesse de la cohérence centrale, théorie de l'esprit, troubles des fonctions exécutives), nous avons mis en place des ateliers hebdomadaires qui leur permettent de réaliser des consultations dites « blanches » afin d'apprivoiser plus sereinement une consultation médicale simple, une consultation dentaire, une échographie, un EEG etc.

On y était . . .

à l'Agora Accès aux soins des personnes TSA

Chaque atelier est pensé individuellement et s'adapte en fonction des besoins de la personne que nous accompagnons. Ainsi pour certains nous commencerons par parler du corps et de la douleur, pour d'autres nous manipulerons les outils médicaux, pour d'autres encore ils seront témoins puis acteurs d'une consultation blanche.

Pour tous, l'utilisation et la manipulation des vrais outils médicaux (y compris la table d'auscultation ou le siège du dentiste) sont essentiels pour apprivoiser leurs craintes. Pour une meilleure compréhension de ce qui se passe et de ce que nous attendons d'eux, nos jeunes patients pourront également s'appuyer sur un classeur de déroulement de la consultation avec des photos et des pictos. Ils pourront s'appuyer également, sur le timer, l'économie de jetons et surtout sur des renforçateurs facilitant la prise d'initiative et l'acceptation des actes médicaux.

Ces séquences de jeu de rôle et de manipulation du classeur soins sont repris par les équipes éducatives lors de temps d'apprentissage ou de jeu.

Enfin, nous travaillons régulièrement le lien avec le service médical de notre IME qui valide nos actions régulièrement mais également qui prend petit à petit conscience des difficultés très particulières que rencontre une personne autiste à accéder aux soins et à vivre ses consultations le plus sereinement possible.

L'Agora s'est terminée par un riche échange d'expériences et de constats (désert médical, non compréhension du corps médical des particularités chez les personnes TSA, ...)

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

Vous pensez que votre enfant souffre d'anxiété, ou vous-même en tant qu'adulte.

Ce livre est fait pour vous.

Ce livre n'est pas réservé qu'aux autistes et sans doute vous trouverez des stratégies et des techniques pour gérer l'anxiété, développer son estime, gérer son stress et apprivoiser ses peurs.

Ce livre s'intitule :

Ce livre s'intitule « Le syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau, approche comportementaliste »

Écrit par Tony ATTWOOD

Édité par les éditions DUNOD (pour la nouvelle présentation 2022).



C'est un livre pour : développer les savoirs théoriques et les pratiques d'accompagnement et de soin.

Tony ATTEWOOD est docteur en psychologie de l'université de Londres. Il dirige actuellement un établissement à Brisbane en Australie, pour diagnostiquer et traiter les enfants et adultes atteints du syndrome d'asperger (je vous rappelle que le terme Asperger n'est normalement plus utilisé, il est remplacé par autisme sans déficience intellectuelle et sans déficience de la communication). Par simplicité je dirai «Asperger»

Il a écrit cet ouvrage pour les parents, les professionnels afin qu'ils puissent identifier le Syndrome Asperger et le traiter chez les enfants comme chez les adultes. (Je vous entends déjà en me lisant vous dire : quoi traiter ? Il n'y a pas de traitement puisque ce n'est pas une maladie. On entend par ce mot, suggérer un savoir-faire, donner des outils, etc.).

Ce livre offre une analyse et une description des caractéristiques du Syndrome, ainsi que des méthodes pour réduire les plus visibles ou handicapantes.

Ce livre est écrit dans un langage simple et, pour ceux qui voudraient plus d'explications, Tony Attwood a donné des références.

Ce livre se compose dans les chapitres suivants ; je ne marquerai pas toute la table des matières ce serait trop long tellement les sujets abordés sont nombreux. Allez, c'est parti :

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

Chapitre 1 : LE DIAGNOSTIC :

Le diagnostic du syndrome d'asperger.

Première étape : l'échelle d'évaluation. Deuxième étape : poser le diagnostic. Les critères de diagnostic. Six parcours vers un diagnostic.

Chapitre 2 : COMPORTEMENT SOCIAL :

Critères de diagnostic sur les comportements sociaux ; jeu avec d'autres enfants ; codes sociaux ; programme d'acquisition des comportements sociaux appropriés ;

Ce que peuvent faire les professeurs ; amitié ; le contact visuel ; émotions.

Chapitre 3 : LANGAGE

La pragmatique ou l'art de la conversation ; interprétation littérale ; la prosodie ou la mélodie du langage ; le discours pédant ; la création de mots ou de sens ; verbaliser ses pensées ; discrimination auditive et distorsion ; aisance verbale ; abrégé des méthodes applicables au langage.

Chapitre 4 : INTÉRÊTS ET ROUTINES :

Critères de diagnostic applicables aux intérêts et aux routines ; centres d'intérêt ; comment faire face à ces intérêts particuliers ; les routines ; abrégé des méthodes applicables aux intérêts et aux routines.

Chapitre 5 : MALADRESSE MOTRICE :

Quelles sont les capacités atteintes ? La locomotion, les jeux de ballon, l'équilibre, la dextérité manuelle, l'écriture, les mouvements rapides ; hyperlaxité ligamentaire, le rythme, imitation des mouvements, désordres moteurs connus ; abrégé des méthodes applicables à la coordination motrice.

Chapitre 6 : COGNITION :

La théorie de l'esprit ; abrégé des méthodes applicables à l'amélioration de la compréhension

Chapitre 7 : SENSIBILITÉ SENSORIELLE :

Sensibilité auditive ; sensibilité tactile ; sensibilité au goût et à la consistance des aliments ; sensibilité visuelle ; sensibilité olfactive ; sensibilité à la douleur et aux températures ; synesthésie ; abrégé des méthodes applicables à la sensibilité sensorielle.

Chapitre 8 : QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES :

Ce syndrome est-il héréditaire ? Une grossesse ou une naissance difficile peuvent-elles en être la cause ? Y a-t-il un dysfonctionnement dans une aire spécifique du cerveau ? Sommes-nous responsables ? Le syndrome d'asperger peut-il se combiner à un autre trouble ? Quelles sont les différences entre un profil d'Asperger et un profil normal ? Le profil asperger pourrait-il être un corollaire d'un trouble du langage ? Le syndrome d'asperger peut-il être lié à un trouble déficitaire de l'attention ? Le syndrome d'asperger peut-il être une forme de schizophrénie ? Quelle est la différence entre l'autisme de haut niveau et le syndrome d'asperger ? Le syndrome d'asperger a-t-il des aspects différents chez les filles ? Comment peut-on réduire l'anxiété ? Le sujet est-il enclin à la dépression ? Comment maîtriser les excès de colère ? A quels changements peut-on s'attendre à l'adolescence ? Peuvent-ils développer des relations normales ? Les personnes affectées du syndrome d'asperger sont-elles plus enclines à des actes répréhensibles ?

Quels sont les avantages à utiliser le terme de Syndrome d'Asperger ? Quelles sont les ressources nécessaires ? Que peut-on attendre de l'école et des professeurs ? Comment en parler quels sont les métiers appropriés ? Quelle est l'évolution à long terme ?

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli



En annexe vous trouverez : des pictogrammes : Comment te sens-tu aujourd'hui ? et pour finir : Différents critères de diagnostic.

Voilà un livre très complet avec de la théorie facile à comprendre, divers stratégies soit par textes ou par schémas, des témoignages, etc.

Je l'ai vraiment trouvé très intéressant

Lorsque j'ai commencé « Le Syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau » j'avais envie de le lire d'un seul trait, le temps me manquait, alors je n'avais qu'une seule envie de pouvoir me replonger dans cette lecture.

Ce livre n'est, en fait ,qu'un résumé de tous les écrits de Tony Attwood, réservés pour les étudiants qui l'utilisent dans leur cursus.

Ses autres écrits, peuvent être trouvés sur internet en anglais. Nous pouvons également trouver des petits extraits traduits en français, dans différents Blogs de personnes qui s'intéressent de près à l'autisme, telle que moi où parfois j'en publie sur mon FB : Au p'tit répit-Assistante de répit

Tony Attwood est un docteur en psychologie, une valeur sûre concernant le Syndrome d'Asperger, que tout le monde devrait connaître, s'approprier et mettre en application ses écrits. (Enfin cet avis n'engage que moi)

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

INFO Ville de Valence

Nous avons le plaisir de vous communiquer le Rendez-vous de la santé du mois de MARS de la Direction santé publique de la ville de Valence dans lequel vous pouvez retrouver 5 nouvelles astuces pour manger mieux et bouger plus à Valence.

Retrouvez toutes ces informations en un clic sur le site de la Ville.

(<https://www.valence.fr/fr/vivre-a-valence/sante/les-rendez-vous-de-la-sante/mars-2023-1.html>)



INFO Annonay

Des nouvelles de l'association Tous Sensibles à l'Autisme

Teddy, Stéphane, Nalia, leurs camarades, tous autistes, ainsi que leurs fratries, leurs mamans et mamies ont été invités le 1er mars pour une après-midi crêpes. Cette après-midi était organisée par l'association « tous sensibles à l'autisme » d'Annonay. Stéphanie, Marie-Jeanne et Helene étaient en cuisine pour faire les crêpes, afin de régaler une quarantaine de petits et grands gourmands. On a pu également noter la présence de Nancy Ducord (plateforme de répit de l'Ardèche) ainsi que Vero Ceresoli de (planète autisme Drôme/Ardèche). C'était une belle après-midi. A renouveler...

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

Le comité interministériel de l'habitat inclusif salue le déploiement de 1 800 dispositifs

Le Gouvernement se félicite du déploiement de l'habitat inclusif après avoir réuni le comité interministériel dédié le 21 février. Dans les prochains mois, plus de 1 800 dispositifs devraient être déployés, au bénéfice de 18 000 habitants.

Réuni le 21 février, le comité interministériel de l'habitat inclusif s'est félicité dans un communiqué du déploiement prochain de plus de 1 800 dispositifs déployés "dans les prochaines années" sur l'ensemble des territoires. Ces initiatives permettront l'accompagnement de 18 000 personnes en situation de handicap ou âgées. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) précise sur son site qu'en effet presque 9 000 personnes en situation de handicap et plus de 9 000 personnes âgées se verront ainsi ouvrir une aide à la vie partagée, telle qu'imaginée par le rapport de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom, Demain je pourrai choisir d'habiter avec vous. La CNSA rappelle que la mesure a connu un franc succès puisque quatre-vingt-quinze départements ont d'ores et déjà contractualisé avec la caisse, alors que la phase starter du dispositif en prévoyait seulement soixante. Pour le Gouvernement, "ce dynamisme montre que ces projets font sens dans les territoires et répondent à une attente forte des Françaises et des Français."

Le comité interministériel du handicap relève également que la trajectoire de la CNSA prévoit plus de 70 millions d'euros pour le financement de ces dispositifs à horizon 2025. Pour rappel, l'État prend en charge 80% des dossiers ayant été déposés avant le 1er janvier 2023. Cette participation passera à 65% pour tous les habitats dont la convention a été contractualisée entre 2023 et 2024 et à 50% au-delà (lire notre article). Le comité interministériel se met dans la continuité du conseil national de la refondation pour le logement, soulignant que "l'année 2023 sera l'occasion de créer des habitats inclusifs très sociaux [par le truchement des prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI)] au bénéfice des personnes âgées ou handicapées les plus modestes."

Aller au-delà de la communication

À la suite d'un questionnaire, la CNSA rapporte qu'un habitant sur deux fait état d'une influence positive sur le moral et la forme générale du dispositif. Les trois quarts des répondants à ce questionnaire constatent une évolution positive quant à leur sentiment de solitude. La caisse ne précise pas si ces personnes vivaient préalablement en hébergement collectif. Interrogé par Hospimedia, Jean-Luc Charlot, coordinateur national du Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physique (GIHP), insiste sur l'importance d'avoir plus de retours qualitatifs sur le déploiement de ces dispositifs : "Aujourd'hui, nous avons besoin de retours, il nous faut faire un travail autrement plus exhaustif." Dans une note de positionnement datée du 9 février, dont Hospimedia a eu copie, le Collectif handicaps appelle à transformer l'observatoire de l'habitat inclusif, estimant que celui-ci ne "peut plus se résumer à une simple fonction de promotion." Au-delà de la communication gouvernementale, le collectif estime en effet que celui-ci devrait faire un état des lieux des dispositifs "en prenant en compte le point de vue des habitants", et "corriger les écarts entre les intentions et la réalité."

Liens et documents associés

• [Le positionnement du Collectif handicaps \[PDF\]](#)

Edoxie Allier

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

Un guide pose les bases de la communication par supports visuels pour les adultes autistes

Publié le 17/11/22 – 09h53

<https://www.autisme-ressources-lr.fr/images/cra-lr/pdf/Guide-initiation-supports-visuels-adultes-autistes-sept22.pdf>

Si l'utilisation de supports visuels est à présent bien répandue auprès des enfants autistes, elle est moins usitée auprès d'un public adulte, notamment pour les personnes qui n'ont pas pu apprendre à s'en servir quand elles étaient enfants. D'autre part, certaines personnes autistes s'en trouvent privées en passant d'un établissement pour enfants au secteur adulte. Afin d'aider les établissements à utiliser ce type de communication, le centre de ressources autisme Languedoc-Roussillon vient d'éditer un guide d'initiation à la mise en place de supports visuels pour des adultes autistes ou avec handicaps intellectuels modérés à sévères.

Ce guide vise à encourager l'utilisation de supports visuels auprès des adultes autistes, depuis les adolescents qui entrent dans le secteur adulte à 16 ans jusqu'aux adultes vieillissants, en montrant leurs différentes fonctionnalités et en présentant les principes et techniques pour optimiser leur mise en place. Il pose les bases de communication alternative améliorée. Le guide est disponible gratuitement après inscription. Le centre de ressource autisme propose par ailleurs des formations dédiées en Languedoc-Roussillon.

Emmanuelle Deleplace

Un collectif associatif réclame le déploiement de la communication alternative améliorée

Un collectif d'associations porté par le GNCHR demande la structuration d'une véritable stratégie nationale d'appui et de développement de la communication alternative et améliorée, à travers formation, recherche, outils normalisés et financement.

La communication alternative et améliorée (CAA) regroupe un ensemble d'outils et de stratégies visant à remplacer ou soutenir les modes habituels de communication pour les personnes qui sont privées de la parole ou de l'écriture. Elle est devenue un instrument indispensable pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'exprimer, faire connaître leurs choix, accéder à la citoyenneté et à l'autodétermination.

Un plan d'actions à horizon 2025

La généralisation de "la démarche de CAA afin que chaque personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, son âge ou son lieu de vie, puisse bénéficier d'un moyen de communication" figurait dans les annonces du comité interministériel du handicap du 5 juillet 2021. Mis à part un appel à projets pour l'ouverture de lieux ressources (lire notre article), l'annonce n'a pas été suivie d'effets. Un collectif d'associations*, emmené par le Groupement national de coopération des handicaps rares (GNCHR), a alors décidé de se mobiliser. Dans un plaidoyer très documenté, il détaille ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour que la CAA devienne un outil connu et utilisé par tous, les proches comme l'ensemble des professionnels amenés à travailler avec les personnes handicapées qui en ont besoin (à télécharger ci-dessous).

D'après le plaidoyer, pour généraliser la CAA, deux obstacles principaux restent à lever : le maillage incomplet du territoire sur l'offre d'aides techniques et l'absence de sources de financement pérennes, notamment en matière de moyens humains. Les associations ont établi un plan d'actions avec des mesures pour concrétiser la structuration d'une offre d'ici 2025 dans le cadre d'une stratégie nationale. Trois axes prioritaires se dégagent :

- généraliser la démarche en maillant tout le territoire national ;
- accroître et financer la formation des professionnels et des familles ;
- changer le regard du grand public afin de normaliser l'usage de la CAA dans la vie quotidienne et les démarches officielles.

Agir tôt et tout au long de la vie

Afin de révéler toutes les potentialités des enfants en situation de handicap, le collectif propose de sensibiliser à la CAA les personnels de la petite enfance, de la protection maternelle et infantile et des centres d'action médico-sociale précoce. Il suggère également d'outiller les personnels des écoles élémentaires pour repérer et orienter les enfants qui ont besoin d'une telle solution et de reconnaître la communication alternative et améliorée comme un outil d'enseignement s'inscrivant dans une logique d'accessibilité universelle, et non uniquement comme un dispositif médical. Le collectif suggère d'évaluer les besoins de CAA dans tous les établissements médico-sociaux du secteur enfance comme adulte et même dans les Ehpad.

Former largement et collectivement

Le plaidoyer insiste sur l'importance de la formation, notamment de formations conjointes des professionnels et des proches, et de leur financement. Aujourd'hui, certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) financent ces formations pour les proches aidants alors que d'autres le refusent. Pour les associations, la CAA doit figurer dans les cursus de formation initiale des professionnels du secteur sanitaire et médico-social et la qualification de médiateur en communication alternative et améliorée doit être reconnue. L'orthophoniste leur apparaît comme le professionnel le plus à même de porter et développer cet outil. Aussi le collectif demande-t-il la fin du numerus clausus et une spécialisation en CAA pour ces professionnels.

Structurer l'offre et viabiliser la demande

Afin de faciliter l'accès aux outils de CAA, le plaidoyer invite les centres d'information et de conseil sur les aides techniques et les nouvelles équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques (Eglaat) à développer leurs connaissances pour devenir des lieux ressources indépendants. Il note qu'à ce jour ce sont surtout les fournisseurs d'outils qui diffusent l'information. Il demande que les ARS financent l'achat d'outils pour les établissements et que les MDPH fassent de même pour les usagers, sans reste à charge, en faisant entrer la reconnaissance de l'assistance en communication dans le périmètre de l'élément aide humaine de la prestation de compensation du handicap.

La CAA ne s'appuie pas forcément sur des outils technologiques. Elle fonctionne également avec des "bricolages maison" autour de carnets de communication, cahiers de vie papiers, pictogrammes, affiches... Les associations demandent que le temps de réalisation de ces outils soient bien pris en compte en établissement. Elles souhaitent que l'acculturation à la communication alternative et améliorée infuse plus largement dans les projets d'établissement et que son utilisation soit retenue dans les indicateurs de qualité.

Pour développer la recherche à la fois sur les usages et les coûts de production, les associations souhaitent mobiliser le dispositif article 51. Elles aimeraient que soit inscrite dans la loi de financement de la sécurité sociale la pérennisation des Eqlaat et la création de nouveaux centres de ressources et d'expérimentations innovantes. Enfin le collectif soutient la création d'un doctorat en orthophonie avec un volet CAA pour favoriser la production de connaissances scientifiques.

Développer la recherche

• L'association Adèle-de-Glaubitz, Association française du syndrome d'Angelman, Association Huntington France, Association nationale des parents d'enfants aveugles (Anpea), Apajh, Association des parents d'élèves sourds et handicapés en milieu scolaire (Aparsha), APF France handicap, Autisme sans frontières, Collectif handicap, En faveur des personnes handicapées par une épilepsie sévère (Efappe), Établissement public national Antoine-Koenigswarter (Epnak), Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf), association Antoine-Bompard, Groupement des associations partenaires d'action sociale (Gapas), Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (Gihp), groupe polyhandicap France (GPF), Fédération générale des pupilles de l'enseignement public, Paralysie cérébrale France, Union nationale des associations pour l'inclusion des malentendants et des sourds (Unanimes), Unapei et Uniopss.

Liens et documents associés

• [Le plaidoyer \[PDF\]](#)

Mercredi 22 mars 2023
14h30 à La Comédie de Valence

Cartoon ou n'essayez pas ça chez vous

Le spectacle raconte l'histoire de la famille Normale qui pourtant ne l'est pas tant que ça car la mère, le père, la fille Dorothy et le fils Jimmy ne sont pas tout à fait comme nous. Ce sont des cartoons, ces dessins en deux dimensions et ils vous proposent de suivre 9 épisodes de leur vie.

Tout public à partir de 7 ans

Ce spectacle est proposé avec une représentation Relax :

Une représentation Relax est un dispositif d'accueil inclusif et bienveillant pour faciliter la venue des personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques pendant la représentation.

Aucun changement n'est opéré dans le spectacle mais des aménagements sont effectués pour l'accueil des spectateurs (personnel renforcé, présentation du spectacle, création d'un espace détente...) offrant ainsi à tous les spectateurs la possibilité d'exprimer ses émotions sans jugement. À tout moment, les spectateurs peuvent sortir de salle et se ressourcer dans l'espace détente prévu à cet effet.

Renseignements et réservation auprès d'Anais Prévault :

anaisprevault@comedievalence.com

Téléphone 06.19.52.55.69

www.comedievalence.com



Le 25 mars 2023, de 17h à 7h non stop aura lieu un nouvel événement ludique « Valence joue aussi la nuit » à la Halle des Sports Chaban Delmas.

C'est un **rassemblement autour du jeu** qui ciblera principalement les joueurs initiés. Les jeux dits « experts », jeux de figurines ou encore jeux de rôles seront mis en avant par des tournois, des présentations de jeu, des initiations à la peinture de figurines ou des animations.

Pour cette première édition, il y a une **volonté de rendre ce genre d'évènement plus inclusif** à des personnes neuro-atypiques (principalement TDA/H ET TSA), du matériel sera mis à disposition (casque anti-bruit, fidgets), d'un espace de repos de type snoezelen et une lumière douce, dédié aux personnes sensibles aux bruits et autres stimulations sensorielles.

Un jeu de rôle sera également conçu pour décrire certaines particularités des personnes TDA/H et autistes pour sensibiliser les joueurs à ces sujets-là.

Des jeux de société qui jouent sur différents aspects sensoriels et une gamme Access seront animés par la ludothèque Le Colimaçon.

L'idée est de commencer à mettre des choses en place pour cette édition et d'amplifier la dynamique sur l'édition 2024 du festival des jeux de Valence.

Pour plus de précisions sur l'évènement

<https://www.festivaldujeuvalence.fr/valence-joue-aussi-la-nuit/> ou nadege@festivaldujeuvalence.fr

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Animation LUDOTHEQUE

Quoi de mieux que le jeu pour grandir, pour communiquer, pour mieux vivre ensemble ?

La ludothèque Le Colimaçon et Planète autisme vous proposent un temps de rencontre, de jeux et d'échanges entre parents et professionnels autour de la question du jeu.

Le 13 décembre, nous avons eu un premier "café-ludothèque" qui a réuni des professionnels de la ludothèque, des familles et Gwendoline Girodin psychologue. Chaque participante est repartie ravie de ces premiers échanges, de la richesse des apports des professionnels, mais avec surtout l'envie de prolonger et d'enrichir cette expérience.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous pour un prochain "café-ludothèque" : le mardi 21 mars, de 14 heures à 16 heures, à la ludothèque Le Colimaçon de Valence.

Nous continuerons à explorer tous les apports du jeu dans différents domaines (cognitif, socialisation, communication ...) puis nous jouerons nous aussi.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire avant le 16 mars à secretaire.planeteautisme@gmail.com

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

18 Mars

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30,
rue Henri Dunant à Valence)

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h (places
disponibles) et 14h-16h (complet)

Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

COMPLET

Les autistes de la Table ronde de 14h - 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

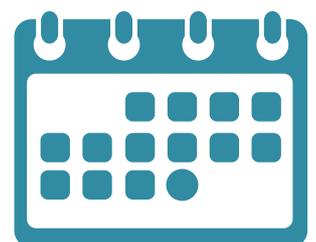
Café-rencontres adultes de 15h - 17h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

Café des proches de 14h-17h (places disponibles)
Pas d'inscription nécessaires

IMPORTANT!

Les futures dates pour les café rencontres sont les suivantes :

- Samedi 29 avril 2023
- Samedi 13 mai 2023
- Samedi 10 juin 2023



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS

1er et 2 avril 2023 :

Concevoir et animer un atelier d'habiletés
psycho-socio-artistiques

Animé par Mme Armelle Vautrot
psychopédagogue, thérapeute, chercheuse en
psycholinguistique experte en trauma, Master en
psychanalyse sur le trauma (Université de la
Sorbonne), formatrice en santé mentale, autrice,
animatrice d'ateliers d'écriture et Pascal Viossat,
musicothérapeute clinicien certifié par la
Fédération française de Musicothérapie,
formateur et musicien.

11 et 12 juillet 2023

Formation : Compréhension de l'autisme

Formatrice : Mme Gwendoline Girodin,
psychologue du développement socio-cognitif.
Public : parents, professionnels du médico-
social, de l'éducation, des loisirs ou de la
culture.

121 et 22 septembre 2023

Formation : la communication avec ou peu de
langage oral

Formatrices : Mme Constance Pinet,
orthophoniste et formatrice. Public : parents
d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de
professionnels du médico-social avec des
notions sur l'autisme

21 et 22 octobre :

Autisme et médiations musicales animée par M.
Pascal Viossat musicothérapeute et formateur.
Public : professionnels du médico-social, de
l'éducation, des loisirs et de la culture. A partir
d'une découverte de la musicothérapie, ce stage
permet d'étudier, d'expérimenter un ensemble
d'outils et de méthodes adaptés à la mise en
place et à l'animation d'ateliers à médiation
musicale dans le domaine des troubles du
spectre autistique.

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Renseignements sur notre site sous la
rubrique catalogue de formation 2023 et
auprès de
centredeformationpada@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretariat@qualiopi.fr



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

